

COMPTE-RENDU de la Commission des Formations et de la Vie Etudiante (CFVE) - N°02

Réunion du 07/02/2023 de 14h00 à 16h00

En distanciel Webex
Invitées : champs OMI et suppléants

Collège des Enseignants

Titulaires	Champs	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir
Mme Laurence BASSIERES	HCA	x			
Mme Suzel BALEZ	STA-CIMA	x			
M. Philippe CHAVANES	TPCAU	x			
M. Franck GAUBIN	STA-CIMA	x			
Mme Laure JACQUIN	TPCAU	x			
Mme Laurence FALZON	ATR-APV	x			
Mme Manuela FRANZEN	TPCAU	x			
M. Yann NUSSAUME	VT	x			
M. Julien JOLY	TPCAU	x			
Mme Elise MACAIRE	SHS	x			
Mme Séverine ROUSSEL	TPCAU	x			
M. Frédéric CHASTANIER	ATR-RA	x			

Collège des Etudiants

Titulaires	Année	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir
Mme Solène LE RAI	L3	x			
Mme Assia GOUMAR	L3	x			
Mme Maud BAUER PRESTON	L2				Pouvoir donné à Solène Le Rai
M. Pierre DE NADAI	L2	x			
Mme Sophia BOUMAHDI VALDERA	L2		x		
Mme Carla CORVO	M1	x			

Collège des Personnels des filières administratives, techniques et scientifiques (A.T.S)

Titulaires		Présent	Absent	Excusé	Pouvoir
M. Jacques BERGNA		x			
M. Barmak LAHIJI		x			

Membres avec voix consultative

Titulaires		Présent	Absent	Excusé
Mme Caroline LECOURTOIS	Directrice		x	
Mme Vincentella de COMARMOND	Directrice adjointe	x		
M. Loïc CERISIER-LACOMBE	Responsable du service de la scolarité		x	
Mme Sophie VERRIER	Responsable coordination instances et pôle juridique	x		
M. Samuel BRUNA	Responsable adjoint du service de la scolarité	x		
M. Ahmadou BA	Chargé d'études	x		

	stratégiques et prospectives			
Mme Léa SATTLER	STA-OM	x		

19 présents et 19 votants.

Le quorum est atteint.

Ordre du jour :

1. *Validation du CR du 10 janvier 2023 (5mn)*
2. *Actualité de la vie étudiante (5 mn)*
3. *Fonctionnement CFVE (35 mn)*

Point sur la composition des groupes de travail CFVE et désignation de l'animateur et du rapporteur pour chaque groupe + définition des objectifs de calendrier

1. Groupe de travail Emploi du temps (GTEDT)
2. Groupe de travail Représentation (GTR)
3. Groupe de travail Licence (GTL)

Groupe de travail Master (GTM)

Renouvellement de la composition des Copil

1. COPIL Coordinateurs (semestre, domaines, champs)
2. COPIL Santé et vie étudiante
3. COPIL Valorisation
4. COPIL Stages
5. COPIL Bi-cursus
6. COPIL Relations internationales
7. COPIL RH T3 (les membres des bureaux des instances)
8. COPIL Stratégie numérique

COPIL Locaux Travaux

Proposition de création d'une coordination bi-cursus de 3 membres :

- un membre pour le début,
- un membre pour le suivi
- un membre pour la fin de parcours afin de dialoguer avec les autres coordinations de champs et de semestre.

Définition des modes de travail de l'instance

- Déroulement et préparation des séances ;
- Mode de diffusion des travaux de l'instance ;
- Ressources communes : mise en place d'un drive de travail pour les travaux en cours en plus du drive officiel ;
- Diffusion par l'administration des données existantes et textes officiels (arrêtés etc.). Liste des données à établir ;
- Proposition d'organisation d'un séminaire en avril pour partager le bilan des groupes de travail.

Mode de traitement des autres formations

Post Master, DSA, Bachelor, NCU, Master mention recherche... : séminaire spécifique ? GT ? coordination ?

Calendrier synthétique des instances mis à jour

4. *Admissions - Préparation PARCOURSUP*

Constitution des binômes

- Titulaires et MCFA : Examen des dossiers et oraux ; MCFA à mi-temps : Uniquement sur la phase dossier

Calendrier de la procédure d'admission

Point d'information sur quotas et critères de notation :

- Proposition de la Direction avec des données
- Quotas de répartition par rapport aux cursus des candidats
- Critères de sélection

Harmonisation entre binômes à clarifier

5. *Organisation pédagogique (35 mn)*

Préparation 2nd semestre :

- Modalités de présentations et d'affectations des groupes de projet
- Problème de trois lundis fériés en S4 (jour du projet) 10/04, 01/05, 08/05 > faire des propositions

Problème de salle de cours de projet en Licence (groupe S4 relocalisé aux Ardennes)

Proposition de création de nouveaux enseignements

- Proposition de séminaire de Anne Portnoï
- Reprise du cours de S6 de Gérald Gribé ? > appel à candidature à lancer
- CTA-CTID Pro-paille (intersemestre S7/S8, 3 encadrants, formation initiale et continue, autofinancé)
- CTID Archi Folie (S8, 3 enseignants)
- CTID S9 Terre crue, intensif, Convention Paris Habitat, 1 enseignant
- Remplacement du CTA 712 Économie de la construction par un enseignement équivalent pour la préparation HMO en S10.

6. *Journées Portes Ouvertes*

Retour sur l'organisation des journées portes ouvertes (organisation via les coordinateurs) et point d'information La Vilette Pro

1. *Validation du CR du 10 janvier 2023 (5mn)*

La validation du CR du 10 janvier 2023 est reportée à la prochaine séance CFVE du 9 mars 2023.

2. *Actualité de la vie étudiante (5 mn)*

Solène Le Rai indique faire remonter à la direction de l'école des éléments sur des problèmes pédagogiques avec certains enseignants.

Il y a eu des inégalités dans les rendus. Un étudiant de L3 est en train de rédiger une lettre ouverte à la CFVE sur le S5 avec les points qui ont mal fonctionné.

Il est souligné également que les notes ne sont toujours pas affichées sur Taïga.

Samuel Bruna informe que les notes devaient être rendues pour le 6 février mais qu'elles seront publiées le vendredi 10 février. Il rappelle également qu'il faut que les étudiants remplissent les questionnaires d'évaluation des enseignements.

Vincentella De Comarmond rappelle également les problèmes d'inscription dans les IPFE.

3. *Fonctionnement CFVE (35 mn)*

- **Point sur la composition des groupes de travail CFVE et désignation de l'animateur et du rapporteur pour chaque groupe + définition des objectifs de calendrier**

Groupe de travail Emploi du temps (GTEDT)

Groupe de travail Représentation (GTR)

Groupe de travail Licence (GTL)

Groupe de travail Master (GTM)

Les feuilles de route des groupes de travail devront être diffusées aux différents interlocuteurs, notamment les coordinateurs. **Philippe Chavanes** enverra ce message officiel aux coordinateurs.

Les membres de la CFVE proposent également l'organisation d'un séminaire d'une demi-journée avec l'ensemble des membres des bureaux des instances, ainsi que les membres des GT et des coordinateurs.

Concernant l'HCERES, il est rappelé que la grille de l'auto-évaluation HCERES est très cadrée. Il y a :

- Une auto-évaluation de l'établissement qui porte sur le bilan du contrat qui nous lie au Ministère de la Culture ;
- Une auto-évaluation des formations qui concernent la Licence et le Master.

Suzel Balez rappelle que les rapports HCERES visent à appliquer une grille managériale du monde de l'entreprise à l'université. Le travail du HCERES est un travail administratif présentant un certain désintérêt relativement aux contenus et aux missions de l'école. Elle souligne que dans tous les cas le programme pédagogique de l'école sera validé à partir du moment où les règles horaires des arrêtées sont respectées.

Philippe Chavanes rappelle que dans une logique d'opportunité, de synchronisation et d'efficacité, il a été décidé que les échéances fixées pour les groupes de travail correspondraient au calendrier HCERES, ce qui n'empêche pas ceux-ci d'élargir leurs travaux au-delà du cadre strict de la procédure HCERES. Les échéances pourront être par ailleurs ajustées suivant l'avancement des travaux des GT.

DÉCISION :

Les membres de la CFVE votent à l'unanimité que :

- *La composition des groupes de travail sera complétée par les coordinateurs et les volontaires ;*
- *La feuille de route des GT sera complétée par les groupes de travail ;*
- *Un séminaire sera organisé courant avril 2023 entre le bureau des instances, les GT et les coordinateurs.*

POUR : 19

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Nbre de votant : 19

- **Renouvellement de la composition des Copil**

COPIL Coordinateurs (semestres de licence, domaines d'étude de master, champs disciplinaire)
COPIL Santé et vie étudiante
COPIL Valorisation
COPIL Stages
COPIL Bi-cursus
COPIL Relations internationales
COPIL RH T3 (les membres des bureaux des instances)
COPIL Stratégie numérique
COPIL Locaux Travaux

Il est rappelé que les COPIL ont été institués par le Conseil d'Administration de l'école récemment au cours du précédent mandat du CA.

Sophie Verrier informe les membres de la CFVE qu'une note globale sur les COPIL ainsi que les feuilles de route des différents COPIL sont sur le Drive global de la CFVE.

DÉCISION :

Les membres de la CFVE décident de nommer les membres suivants de la CFVE dans les COPIL :

COPIL Stratégie numérique :

*La CFVE propose que **Léa Sattler** participe au COPIL Stratégie numérique et qu'un appel à candidatures soit fait au sein du champ TPCAUC et du champ VT pour trouver un autre enseignant.*

COPIL Valorisation :

*La CFVE propose que **Marc Dujon** fasse partie du COPIL Valorisation en tant que membre de la CFVE.*

COPIL Santé et vie étudiante :

*La CFVE propose que **Manuela Franzen** et **Julien Joly** fassent partie du COPIL Santé et vie étudiante. Ils feront tous les deux parties également de la sous-commission FAUVE et CEVEC et que **Solène Le Rai** et **Pierre de Nadai** fassent partie du COPIL en tant que représentant étudiant de la CFVE.*

COPIL RI :

*La CFVE propose que **Suzel Balez** et **Yann Nussaume** fassent partie du COPIL RI*

COPIL BI-cursus :

Franck Gaubin, Nicolas Lestringuez, Philippe Guiony, Yves Rouby, Vincent Poirier.

La CFVE propose qu'un appel à candidatures soit fait par les élus étudiants pour trouver un étudiant qui ferait partie de ce COPIL Bi-cursus

POUR : 18

CONTRE : 1

ABSTENTION : 0

Nbre de votant : 19

- **Proposition de création d'une coordination Bi-cursus de 3 membres :**

- un membre pour le début,
- un membre pour le suivi
- un membre pour la fin de parcours afin de dialoguer avec les autres coordinations de champs et de semestre.

Cette coordination s'appuiera sur le COPIL Bi-cursus. Cette coordination sera une coordination pédagogique dont les sujets seront ensuite discutés au sein du COPIL BI-cursus. L'objectif est d'avoir un organe plus restreint pour approfondir le travail et impliquer les acteurs pédagogiques afin d'avoir plus de collégialité dans la pédagogie.

Assia Goumard et **Elise Macaire** sont d'avis que les étudiants devraient pouvoir être présents dans cette coordination.

Franck Gaubin signale que la coordination pédagogique relève de la compétence des enseignants et que cette coordination n'a pas pour objet de prendre des décisions mais de préparer le travail et des propositions pour le Copil Bi-Cursus dans lequel siègent les étudiants.

DÉCISION :

Les membres de la CFVE valident le principe de la création d'une coordination bi-cursus de trois membres. Cette demande de création sera remontée au CA.

POUR : 18

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1

Nbre de votant : 19

- **Proposition de mise en place des coordinations de semestres en licence : renforcer la coordination inter-champs**

- Nommer le coordinateur hors champ TPCAU prévu ;
- Ajouter un coordinateur TPCAU pour la coordination inter-champs

Yann Nussaume rappelle que l'enseignement du projet est également fait par les enseignants VT et non uniquement par les enseignants TPCAU.

Elise Macaire propose qu'il y ait également des étudiants dans ces coordinations en plus des délégués de semestre.

Outre la remarque précédente, il est signalé qu'il est déjà difficile de mobiliser les étudiants pour les instances et copil existants et qu'il faudrait déjà faire mieux fonctionner le système des délégués par semestre. L'hypothèse d'un délégué étudiant référent par semestre qui pourrait être un interlocuteur référent de la coordination pédagogique est avancée.

Il est proposé de réfléchir à ce sujet pour la prochaine CFVE.

Une fiche récapitulative avec toutes les coordinations devra être proposée au CA.

DÉCISION :

COPIL Coordinateurs :

La CFVE a décidé de renforcer la coordination des semestres de licence, actuellement effective uniquement au niveau des groupes de projet, en y intégrant la présence d'enseignants des autres champs (1 ou 2). Elle préconise une répartition des champs dans les différents semestres en fonction de leurs thématiques principales (S1 ATR RA ; S2 ATR APV ; S3 SHS ; S4 STA ; S5 STA ; S6 HCA).

Par ailleurs, la CFVE a également décidé de renforcer la coordination des groupes de projet en ajoutant à la coordination de semestre un membre complémentaire dont la tâche sera de s'impliquer dans cette coordination inter-champs. Celui-ci doit être désigné parmi les enseignants de projet (TPCAU/VT).

Un mail sera envoyé aux coordinateurs de champs disciplinaires afin que ces derniers fassent remonter au bureau de la CFVE le nom des enseignants souhaitant se porter candidat pour ces coordinations de semestre.

POUR : 18

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1

Nbre de votant : 19

- Définition des modes de travail de l'instance

- Déroulement et préparation des séances ;
- Mode de diffusion des travaux de l'instance ;
- Ressources communes : mise en place d'un drive de travail pour les travaux en cours en plus du drive officiel ;
- Diffusion par l'administration des données existantes et textes officiels (arrêtés etc.). Liste des données à établir ;
- Proposition d'organisation d'un séminaire en avril pour partager le bilan des groupes de travail.

DÉCISION :

Il est proposé que plusieurs membres de la CFVE se concentrent plus particulièrement sur certains sujets :

Texte du bilan HCERES

Lien avec les groupes de travail

Visibilité du travail de la CFVE

Méthode d'analyse Parcoursup

Mode de travail des instances

Préparation des OJ : les points devraient être soumis par les membres au moins 15 jours à l'avance.

- Mode de traitement des autres formations

Post Master, DSA, Bachelor, NCU, Master mention recherche... : séminaire spécifique ? GT ?
coordination ?

Vincentella De Comarmond indique qu'un groupe de travail de plus serait de trop. Il existe par exemple déjà un conseil du Post-Master. Par contre, il pourrait y avoir une journée porte ouverte sur les Post-Masters. De même, lorsqu'il y a des créations ou des évolutions des formations Post-Master, il faut que les porteurs de projet soient invités en CFVE afin de les présenter. Cela va de même pour les NCU (BIM, matériaux bio-sourcés et rénovation thermique des bâtiments).

Yann Nussaume rappelle que les heures enseignantes en Post-Master pèsent sur le programme pédagogique, en licence notamment.

Vincentella De Comarmond indique que pourrait être fait un bilan en CPS restreint du nombre d'heures enseignants sur les Post-Masters au regard du nombre d'étudiants. Elle indique que des formations continues sont en cours de création, formations qui pourraient ramener des ressources.

DÉCISION :

Il est proposé que le groupe de travail Master s'occupe de la coordination des masters.

Il est proposé de faire un bilan en CPS restreint du nombre d'heures enseignants sur les Post-Masters au regard du nombre d'étudiants afin de voir l'adéquation entre les ressources humaines concernées et rapport au nombre d'étudiants.

Plusieurs membres de la CFVE quittent l'instance à partir de 16h00. Le nombre de votants est désormais à 13.

Calendrier synthétique des instances mis à jour

4. Admissions - Préparation PARCOURSUP

Constitution des binômes

- Titulaires et MCFA : Examen des dossiers et oraux ; MCFA à mi-temps : Uniquement sur la phase dossier

Calendrier de la procédure d'admission

Point d'information sur quotas et critères de notation :

- Proposition de la Direction avec des données
- Quotas de répartition par rapport aux cursus des candidats
- Critères de sélection
- Harmonisation entre binômes à clarifier

Vincentella de Comarmond indique que les nouveaux quotas ont été validés par le bureau du CA en avril 2022. Ces quotas prennent davantage en compte le nombre de dossiers reçus par spécialité.

Si le nombre de dossiers reçus par filière en 2022 était assez proche des chiffres de 2021, les quotas n'avaient pas été adaptés en 2021 à la réalité de la répartition par spécialité. En effet, les anciens quotas avaient été reconduits avec un léger ajustement pour intégrer les spécialités mixtes.

Ces quotas sont habituellement appliqués dès la phase d'admissibilité.

Il est nécessaire de les revoir chaque année au regard de la répartition des dossiers reçus par filière et spécialité.

Ahmadou Ba présente son analyse sur la réussite des étudiants primo-entrants de 2019 à 2022.

Franck Gaubin rappelle le choix de l'école d'avoir des profils variés et qu'il n'est pas fait par rapport au taux de réussite par filière. Cela fait partie du travail des enseignants que d'accepter ces échecs et cela pose aussi des questions d'accompagnement et de soutien.

Il y a une double finalité en fonction de la question de savoir si l'on part de l'échec ou de la réussite, et la question est celle d'adapter la pédagogie à un choix politique. Il serait également intéressant de comparer avec d'autres écoles et universités les taux de réussite.

Ahmadou Ba dit que pour les primo-entrants en 2019-2020, en trois ans, il y a eu 37% de réussite.

Ces données sont importantes car il y a eu plusieurs sollicitations portant sur le taux de réussite, en particulier demandé par le HCERES. Il faut également avoir des données sur les réussites et les échecs des étudiants arrivants par la VAE/DAP.

Pour les critères, il faudra plus de précisions dans la manière d'évaluer car à l'heure actuelle, il y a trop d'hétérogénéité (faire une fiche de critères et avoir un lissage avec un code couleur et une note). Également, il faudra avoir un temps de péréquation entre les enseignants (cinq binômes qui échangent pour lisser leurs notes).

Un groupe de travail composé de Frédéric Chastanier, Laure Jacquin, Franck Gaubin est constitué pour établir la fiche de critère.

La composition de la commission VEEPAP Parcoursup et le calendrier Parcoursup de l'ENSAPLV vont être transmis au CA sans modification des quotas.

DÉCISION :

Composition de la Commission VEEPAP-Primo-entrants Parcoursup :

Les membres de la CFVE proposent que le Conseil d'administration acte que la commission de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels (VEEPAP) de l'ENSAPLV serait composée de tous les enseignants T2 de l'établissement (Professeurs, Maitres de conférences, Maitres de conférences associés).

Des sous-commissions VEEPAP existeraient pour les différents types d'admissions :

1) Commission VEEPAP - Primo-entrants : composée de tous les enseignants T2 (PR, MCF, MCFA). Les MCFA à mi-temps ne participeront qu'à la phase d'examen des dossiers.

2) Commission VEEPAP – Demande d'Admission Préalable (DAP) des étudiants étrangers : composée de certains enseignants T2 nommés pour deux ans (préciser le nombre nécessaire).

3) Commission VEEPAP – Admission en équivalence des candidats européens : composée de certains enseignants T2 nommés pour deux ans (préciser le nombre nécessaire).

4) Commission VEEPAP – Transfert : composée de certains enseignants T2 nommés pour deux ans (préciser le nombre nécessaire).

Le collègue enseignant du CA validera la composition des sous-commissions VEEPAP DAP/Admission en équivalence/Transfert proposée par le gestionnaire de la scolarité responsable du type d'admission.

Calendrier Parcoursup ENSAPLV :

A partir du calendrier officiel transmis par Parcoursup, l'école propose le calendrier suivant conforme au calendrier national :

14 avril : récupération de l'ensemble des dossiers et répartition aux binômes le même jour ;
19 avril : remise des dossiers par les binômes ;
21 avril : communication des résultats des admissibilités ;
13 mai : journée des oraux ;
22 mai : communication des résultats des oraux.

Pour les Bi-cursus, les oraux auront lieu les 15, 16 et 17 mai 2023.

Pour les dossiers DAP et VAE, le retour des évaluations de ces dossiers aura lieu le 15 avril 2023.

Quotas :

Pas de modification des quotas

Un groupe de travail composé de Frédéric Chastanier, Laure Jacquin, Franck Gaubin est constitué pour établir la fiche de critère pour l'évaluation des dossiers et des oraux Parcoursup.

POUR : 13

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Nbre de votant : 13

Deux membres de la CFVE quittent l'instance. Le nombre de votants est désormais à 11.

5. Organisation pédagogique (35 mn)

Préparation 2nd semestre :

- Modalités de présentations et d'affections des groupes de projet
- Problème de trois lundis fériés en S4 (jour du projet) 10/04, 01/05, 08/05 > faire des propositions
- Problème de salle de cours de projet en Licence (groupe S4 relocalisé aux Ardennes)

DÉCISION :

Les membres de la CFVE décident qu'en compensation des trois lundis fériés en S4 (10/04, 01/05 et 08/05), les enseignements du lundi 8 mai auront lieu le mercredi 10 mai. Par conséquent, les enseignements habituellement prévus le mercredi 10 mai sont annulés.

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Nbre de votant : 11

Proposition de création de nouveaux enseignements

- Proposition de séminaire de Anne Portnoï
- Reprise du cours de S6 de Gérald Gribé ? > appel à candidature à lancer avec réponse pour le 6 avril
- CTA-CTID Pro-paille (inter-semestre S7/S8, 3 encadrants, formation initiale et continue, autofinancé)
- CTID Archi Folie (S8, 3 enseignants)
- CTID S9 Terre crue, intensif, Convention Paris Habitat, 1 enseignant

- Remplacement du CTA 712 Économie de la construction par un enseignement équivalent pour la préparation HMO en S10.

Point remis à la prochaine CFVE

6. Journées Portes Ouvertes

Retour sur l'organisation des journées portes ouvertes (organisation via les coordinateurs) et point d'information La Villette Pro

7. Point divers : commissions et jurys réglementaires

Commission d'orientation/fin de semestre

Commission de fin de droit

Commission HMONP

Commission d'évaluation des enseignements

Commission de discipline pour les étudiants

+ jurys réglementaires

Point remis à la prochaine CFVE

PROCHAINES CFVE DE 12H00-14H00

- **9 mars 2023** : Commissions/jurys réglementaires ; Taïga ; mise à jour programme pédagogique ; mise à jour règlements des études
- **6 avril 2023** : Affectations
- **17 mai 2023**
- **5 juin 2023** : Calendrier universitaire 2023-2024 ; VAHM ; matériel pédagogique ; programme/encadrement pédagogique
- **11 juillet 2023**

**Philippe Chavanes,
Président de la CFVE**